

POLITIQUE INTEGRÉE DE MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE DE LA CENTRALE THERMIQUE DE TAHADDART

Le management de la centrale thermique de Tahaddart considère le développement durable et la responsabilité sociale, sociétale et environnementale comme des valeurs prioritaires de sa culture d'entreprise. Nous plaçons nos engagements environnementaux et sociétaux au cœur de notre stratégie. Le déploiement d'un système de management intégré de l'environnement et de l'énergie concrétise notre volonté à réduire notre empreinte environnementale, à assurer l'usage raisonné des ressources naturelles, et à améliorer notre performance énergétique.

Dans cet esprit, la centrale thermique de Tahaddart déclare son engagement à appliquer les principes suivants qui constituent le fondement de sa politique intégrée :

- Intégrer le management de l'environnement et de l'énergie dans le processus d'amélioration continue indissociable de notre stratégie d'entreprise ;
- Optimiser la performance environnementale et énergétique de notre activité et développer notre mix énergétique actuel par l'introduction progressive de combustibles propres et des énergies renouvelables ;
- Mettre à disposition les informations et les ressources nécessaires pour établir l'analyse environnementale et la revue énergétique périodiques, atteindre les objectifs fixés et mesurer les progrès accomplis ;
- Requérir à nos sous-traitants et nos fournisseurs de respecter notre politique en développant ses services ou activités ;
- Promouvoir des offres de service et de conseils d'efficacité énergétique à nos clients en vue de la maîtrise de la demande d'énergie ;
- Développer une attitude proactive avec nos parties prenantes en matière de la protection de l'environnement par l'affirmation de notre engagement de la prévention de la pollution, l'atténuation des changements climatiques ainsi que la conservation et le rationnement des ressources naturelles et énergétiques requises pour nos activités.

Et ce dans le but d'atteindre les objectifs suivants :

- Conformité aux exigences légales applicables et autres exigences auxquelles la centrale adhère relatives à ses aspects environnementaux et ses usages énergétiques ;
- Réduction des impacts environnementaux et de la consommation énergétique de la centrale ;
- Analyse des aspects environnementaux et énergétiques de tout projet ou de modification, et intégration des préoccupations et des exigences de respect de la qualité de la vie, de la préservation des ressources et de la biodiversité dans les projets futurs en mettant en œuvre - dans la mesure du possible - les meilleures technologies disponibles ;
- Gestion responsable des déchets générés par notre activité, en les réduisant à la source, en faisant une valorisation optimale, en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclables ainsi que la promotion du tri sélectif et du stockage contrôlé ;
- Evaluation des émissions de gaz à effets de serre significatives engendrées par notre activité, mise en œuvre des actions permettant de les réduire et compensation des émissions de gaz à effets de serre irréductibles

Afin d'assurer une mise en œuvre structurée de ce qui précède, un système intégré de management de l'environnement et de l'énergie conforme aux normes ISO 14001 :2015 et ISO 50001 :2011 a été mis en place.

Cette politique intégrée, y compris tous les principes exposés ci-dessus, sont souscrits et signés par la Direction de la Centrale Thermique de Tahaddart à son plus haut niveau.

Date :

Signature :